

Un siècle de nuptialité en Espagne, 1900-2001

Variations temporelles et spatiales

Francisco Munoz-Pérez¹

Joaquin Recaño-Valverde²

En matière de nuptialité, l'Europe occidentale a éprouvée au cours du XX^{ème} siècle une histoire mouvementée. Jusqu'à la veille de la Seconde guerre mondiale, elle a connu la prolongation des tendances du XIX^{ème}, marquées par un mariage tardif accompagné d'un célibat définitif important, suivant le modèle décrit par Hajnal (Hajnal, 1965). Cette situation sera bouleversée au lendemain de la Seconde guerre mondiale, lorsque la plupart des pays de l'Europe occidentale connaîtront pendant les décennies suivant le conflit un essor exceptionnel de la nuptialité. Le désir d'émancipation chez les jeunes joint à la prospérité économique exceptionnelle qui a marqué cette époque ont joué de façon décisive. Rarement, et peut-être jamais, le mariage n'aura été aussi précoce et fréquent en Europe occidentale que parmi les jeunes des années 1950 et 1960 (Festy, 1971, Munoz-Pérez, 1979). Cependant, le dernier quart du siècle connaîtra à nouveau un profond changement. A des rythmes différents, la plupart des pays entrent dans une nouvelle phase de dépression de la nuptialité. Concurrencé par les unions de fait et tout récemment par des contrats de vie commune légalement sanctionnés, le mariage survient de plus en plus tardivement et de moins en moins fréquemment dans la vie des individus.

Nous nous proposons ici de tracer un panorama de la nuptialité espagnole couvrant tout le XX^{ème} siècle. Les études faites jusqu'à présent sur la nuptialité en Espagne pendant la période contemporaine ont porté très rarement sur l'ensemble du siècle. En utilisant les recensements, comme l'avait fait Livi Bacci pour le XIX^{ème} et le tout début du XX^{ème} (Livi-Bacci, 1968), Benito Cachinero décrit l'évolution de la nuptialité, pour le pays entier et par provinces, sur la période allant du dernier tiers du XIX à la première moitié du XX^{ème} (Cachinero, 1982)³, tandis que l'étude approfondie par communes de David S. Reher porte sur la période 1887-1930 (Reher, 1991) et celui de Susan Cotts Watkins (1986), traitant des régions espagnoles dans l'ensemble régional européen occidental, s'étend de 1870 à 1960.

Par ailleurs, un petit nombre d'autres travaux portant sur le plan national, ont utilisé les statistiques du mouvement de la population sur des périodes relativement étendues mais qui ne couvrent pas, loin de là, le siècle entier ; la période couverte va d'environ 1920 à 1970. Il s'agit en outre des travaux où la nuptialité n'est traitée que de manière indirecte, en particulier pour étudier la fécondité (Fernández Cordón, 1977, Díez Nicolás, 1967, De Miguel, 1973). D'autres travaux encore utilisent les données de recensement et celles du mouvement de la population sur des périodes assez courtes.

Seulement, une étude récente, non publiée, couvre l'ensemble du siècle, en utilisant les statistiques du mouvement de la population au niveau national mais celle des recensements au niveau des provinces (Miret, 2002).

Aucune des études réalisées jusqu'à présent ne permet donc d'appréhender de façon continue dans le temps, à l'échelle à la fois nationale et provinciale, les grands mouvements que la nuptialité espagnole a connus au long du XX^{ème} siècle. Nous essaierons ici de repérer

¹ Université de Picardie et Institut national d'Etudes démographiques de Paris.

² Centre d'Estudis Demografics, Unvesitat Autònoma de Barcelona. Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet *Migraciones internas, constitución familiar y empleo : Dinámicas temporales y territoriales*, financé par le Plan Nacional de I+D+I, du Ministère espagnol d'Education et Science (SEJ2004-01534).

³ Cet auteur utilise les recensements allant de 1887 à 1970 et le Padron de 1975, qui reflète les comportements de nuptialité des années 1950.

ces grandes inflexions et les décalages éventuels par rapport aux pays voisins, tout en rapprochant à l'occasion cette évolution de celle d'autres phénomènes tels que l'état du marché matrimonial ou les variations des indices macro-économiques. Dans un deuxième partie, l'analyse au niveau des provinces permettra de mesurer les écarts territoriaux et leur évolution au long de la période.

La source utilisée ici est la statistique d'état civil. Les indicateurs calculés à partir de cette statistique permettent une observation continue, plus appropriée que les recensements pour effectuer des rapprochements avec les conditions du moment susceptibles d'influencer les comportements de nuptialité. En effet, les proportions de célibataires issues du recensement reflètent les effets cumulés des ces mêmes comportements pendant 10, 15 ou 20 ans. De plus, le rythme imposé par les recensements, réalisés dans le cas de l'Espagne tous les dix ans, dessert le suivi des observations. L'analyse portera sur les premiers mariages, qui constituent de loin l'essentiel de la nuptialité.

Nous présentons d'abord les sources et les traitements qui ont été nécessaires pour compléter les lacunes de la statistique existante. Dans un deuxième temps, nous analyserons l'évolution au niveau national avant de passer à l'examen par provinces. Nous avons retenues les cinquante provinces, y compris les deux provinces des Iles Canaries et les Iles Baléares, en omettant Ceuta et Melilla, enclavées dans le nord de l'Afrique. Les Iles Canaries sont prises en compte à partir de 1930⁴.

1 - Sources et traitement des données

Un certain nombre d'opérations de redressement et d'estimation ont été nécessaires aussi bien au niveau national qu'au niveau des provinces, afin de rendre homogènes et de compléter les informations sur les nombres de mariages par sexe, âge et état matrimonial, publiées dans le Mouvement Naturel de la Population espagnol (MNP) sur la période 1900-2001. Ces opérations ont été réalisées d'abord sur l'ensemble national puis sur chacune des provinces.

La première difficulté portait sur les groupes d'âge utilisés dans le MNP. Entre 1900 y 1931, ces groupes sont les suivants : moins de 20 ans, 20-25 ans, 26-30 ans, 31-35 ans, 36-40 ans, 41-50 ans, 51-60 ans, 60 ans ou plus. Nous avons d'abord désagrégé ces données par âge détaillé, en utilisant la méthode de Sprague, et reconstitué ensuite les groupes quinquennaux classiques. A partir de 1932 et jusqu'à 1974, les limites des groupes deviennent classiques, mais les groupes d'âge élevé, 40-49 ans et 50-59 ans, restent d'ampleur décennale ; nous les avons désagrégés en groupes quinquennaux par la même méthode que précédemment. Depuis 1975, le nombre de mariages est disponible par âge détaillé et année de naissance.

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à la répartition des mariages d'âge non déclaré entre les groupes d'âge, proportionnellement au poids de chacun des groupes. Le nombre de mariages d'âge non déclaré est très modeste tout au long de la période couverte.

La troisième lacune des séries du MNP est sans doute la plus importante : l'absence de ventilations par état civil antérieur des conjoints pendant les années 1900-1921 et 1934-1940, sauf pour le total des mariages de chacun des sexes. Pour résoudre cette question, nous avons essayé plusieurs méthodes. Celle qui a donné les résultats les plus robustes est fondée sur un modèle de régression multiple, ajusté sur les données complètes des périodes 1922-1933 et

⁴ Les Iles Canaries, qui formaient une seule province jusqu'à 1927, ont été organisées en deux provinces en 1928, mais c'est seulement depuis le recensement de 1930, que les effectifs de population sont connus pour chacune des provinces. Pour des raisons de commodité, nous avons donc préféré les intégrer dans notre étude à partir de 1930.

1941-1974. Pour estimer la proportion de mariages de célibataires dans chaque groupe quinquennal d'âge, le modèle tient compte aussi bien de l'effet de structure par âge, représentée par la proportion des mariages de chaque groupe d'âge dans le total, que de l'effet de la répartition par état matrimonial, représentée par la proportion de célibataires dans l'ensemble de mariages. Cette méthode a été présentée ailleurs dans le détail (Recaño-Valverde et Munoz-Perez, 2001).

Pour les séries provinciales de mariages, les opérations d'homogénéisation des groupes d'âges et la répartition des non déclarés ont été les mêmes que celles décrites ci-dessus, avec ajustement à la fin de chaque phase sur les totaux nationaux déjà obtenus.

Les données provinciales présentent toutefois des spécificités. La première est que la lacune signalée au niveau national pour les années 1900-1921 et 1934-1940 caractérise ici toute la période antérieure à 1975. Nous avons estimé la répartition par état matrimonial dans chaque groupe d'âge et pour chacun des sexes, en utilisant les coefficients de régression du modèle national, et nous avons procédé ensuite par un processus itératif à ajuster les résultats sur le total national. Une deuxième difficulté provient du fait qu'avant 1975 les mariages ont été enregistrés selon le lieu de célébration, tandis qu'à partir de cette date ils l'ont été par lieu de résidence. Bien qu'ils puisse exister des écarts sensibles entre les deux statistiques à l'échelle municipale ou cantonale, l'échelon des provinces ici utilisé réduit considérablement l'effet que ces différences peuvent produire sur nos analyses⁵.

Une fois obtenues les séries homogénéisées de mariages, nous avons calculé les taux de deuxième catégorie de premiers mariages par groupe d'âge quinquennal et par sexe, taux dont la somme, une année donnée, constitue l'indice synthétique de primo-nuptialité (désigné ici par ISNF et par ISNH, respectivement pour les femmes et pour les hommes). Les dénominateurs utilisés pour le calcul des taux correspondent aux effectifs de population estimés au milieu de l'année.

Pour l'ensemble du pays, nous avons procédé comme suit :

- sur la période 1901-1910, les populations par âge détaillée ont été estimées par interpolation linéaire des générations, observées aux recensements de 1900 et 1910 ; on a procédé ensuite à un regroupement quinquennal;
- sur la période 1910-1970, les effectifs utilisés reprennent les estimations faites à partir des recensements et le Mouvement Naturel de la Population par Amand Blanes dans son étude sur la mortalité espagnole⁶ ;
- de 1970 à 2001, nous avons repris les effectifs de population publiés par l'Institut National de la Statistique (INE).

A l'échelon des provinces, pour la période 1900-1969, les dénominateurs ont été calculés par interpolation intercensitaire des générations. Les résultats ont été ensuite ajustés sur le total national. Enfin, à partir de 1970, nous avons repris les effectifs de population publiés par l'INE.

Les indices utilisés

- L'indice synthétique de nuptialité (premiers mariages)

Il est calculé simplement par sommation des taux de nuptialité par âge de l'année considérée. Il s'agit donc d'un indice transversal qui reflète les conditions de nuptialité au cours de la période observée. Ses variations au fil du temps peuvent être lues comme des

⁵ Des vérifications sur les années pour lesquelles on dispose des deux statistiques renforcent cette impression.

⁶ A. Blanes, Analyse territoriale de la mortalité en Espagne, thèse doctorale en cours, Université Autonoma de Barcelone.

variations au sein des cohortes, concernant le rythme ou « tempo » auquel sont conclus les mariages au sein de ces dernières, l'intensité finale de la nuptialité dans la cohorte ou les deux à la fois. Ainsi, une évolution à la hausse de l'indice annuel peut être le résultat d'un rajeunissement de l'âge au mariage dans les cohortes, d'une hausse de l'intensité dans ces mêmes cohortes, ou encore des deux phénomènes à la fois. Dans la pratique, un rajeunissement de l'âge au mariage dans les cohortes se traduit aussi par une hausse de l'intensité de la nuptialité. En particulier, l'enregistrement, pendant une certaine période, de valeurs de l'indice synthétique proches de l'unité ou la dépassant est le signe incontestable d'un rajeunissement du calendrier de la nuptialité au fil des cohortes, qui n'exclue pas, au contraire, une hausse de l'intensité. Lorsque l'évolution de l'indice annuel est à la baisse, on se retrouve dans le cas inverse du précédent : elle peut refléter un vieillissement de l'âge au mariage, une hausse de la proportion de célibataires définitifs ou encore, cas le plus probable, les deux à la fois.

L'âge moyen au mariage utilisé ici est calculé sur les taux observés l'année considérée. Elle est donc interprétable dans la même optique que l'indice synthétique et non pas comme une mesure du « tempo » de la nuptialité dans les cohortes. C'est seulement lorsque sa valeur reste durablement stable, qu'elle peut être considérée comme approchant celle enregistrée dans les cohortes.

- L'indice d'association spatiale.

Pour la représentation cartographique des indices synthétiques de nuptialité des provinces, nous avons choisi d'utiliser l'indicateur local spatial G_i^* (Getis y Ord, 1992 y Ord y Getis, 1995), afin de mieux synthétiser les résultats. La procédure qui calcule cet indicateur examine, pour chaque province, le degré de covariance des valeurs observées (ISNF ou ISNH) dans toutes les provinces situées autour d'elle, à une distance prédéfinie à l'avance (la province de référence étant comprise). Elle détermine ensuite si l'ensemble des provinces ainsi définies enregistrent des valeurs qui diffèrent significativement de celles de l'ensemble des cinquante provinces. Si tel est le cas, la province prise comme référence est classée comme appartenant à une zone de nuptialité significativement élevée (ou significativement faible). Ce traitement, appliqué à chacune des provinces, aboutit finalement à un partage du territoire en zones spatialement associées vis-à-vis du niveau de nuptialité observé. Les résultats diffèrent naturellement selon la distance critique choisie. En l'occurrence, après quelques essais, nous avons retenu une distance de 400 kilomètres ; l'application de cette distance nous a semblé, en effet, bien respecter à la fois l'exigence de synthèse et la représentation fidèle des écarts de nuptialité entre les provinces.

2 – L'évolution au niveau national

Nous distinguerons trois grandes périodes dans l'évolution de la nuptialité espagnole au cours du XX^{ème} siècle : la première s'étend jusqu'à la fin de la guerre civile (1936-1939) ; la deuxième va depuis le début des années 1940 jusqu'à la fin des années 1970 ; la troisième, encore en cours, commence au début des années 1980.

1 - Du début du siècle à la fin de la guerre civile (1900-1939)

A travers les nombreux accidents perceptibles dans l'évolution à court terme, la tendance dominante dans la nuptialité au cours de cette période est soit la baisse soit la stagnation. On distinguera ici trois étapes.

- Au tournant du siècle, l'Espagne, après la grave crise provoquée par la perte des derniers territoires de son ancien empire colonial (la guerre de Cuba a été perdue en 1898 face

aux Etats-Unis⁷, connaît un certain renouveau marquée par une modernisation économique indéniable (García Delgado, 2002). Dans ce contexte, le mariage semble bénéficier d'un climat favorable qui se traduit par des indices de nuptialité dont la valeur dépasse l'unité, chez les hommes, ou en est très proche, chez les femmes (figure 1a). Des valeurs aussi élevés, voire aberrantes dans le cas des hommes (plus d'un premier mariage pour un homme !), ne peuvent que résulter d'une entrée accélérée des jeunes dans le mariage.

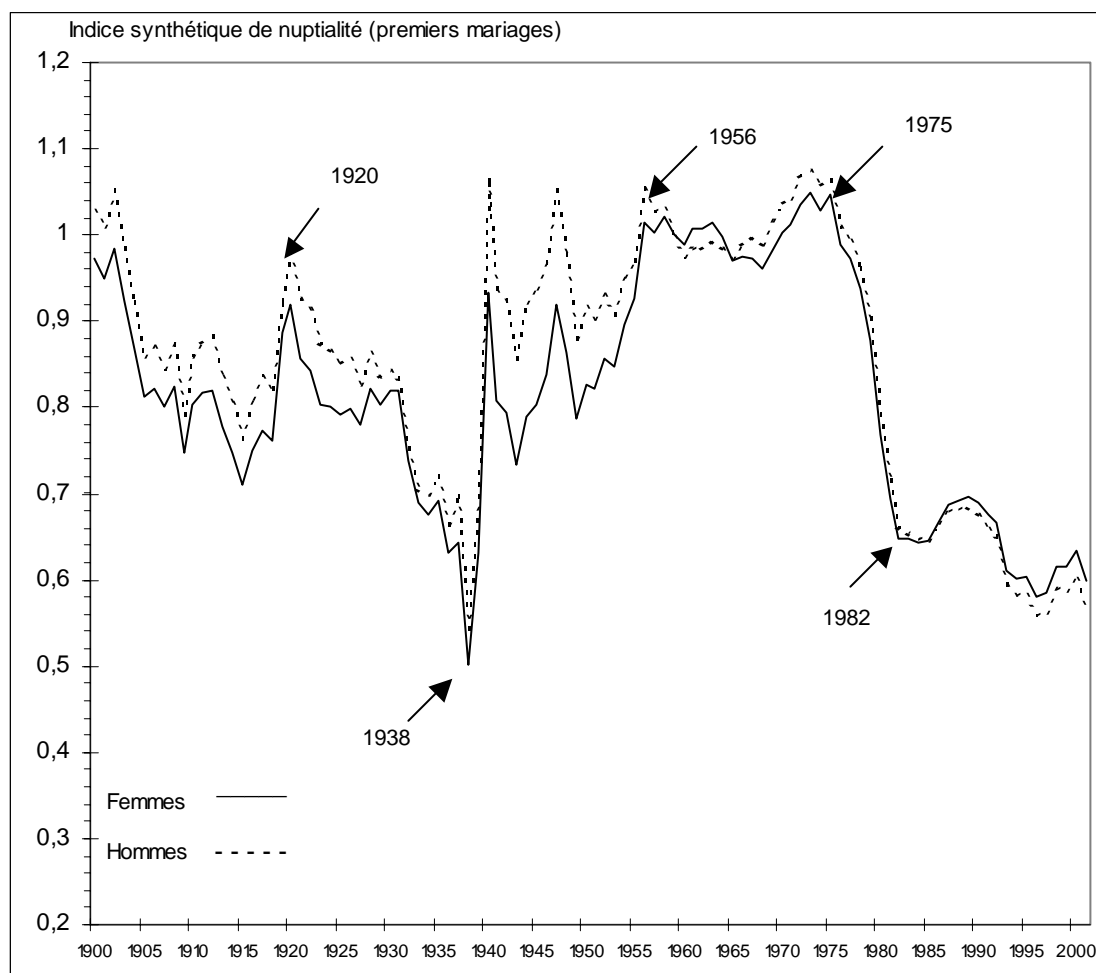


Figure 1a - Indice synthétique de nuptialité selon le sexe. Espagne, 1900-2001
Sources : état civil et calculs des auteurs

Ce climat positif sera de courte durée. A partir de 1904, la nuptialité entre dans une phase dépressive qui va durer grosso modo jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Deux années, 1909 et surtout 1915, seront particulièrement critiques. La plongée de l'indice en 1909 pourrait être liée aux événements de la *Semana Trágica*, qui bien que limités à la Catalogne, ont eu une répercussion sur le climat politique et social dans l'ensemble du pays⁸. La chute de 1915, quant à elle, pourrait être mise en rapport avec le climat de forte incertitude

⁷ Cette année l'Espagne perd non Cuba mais également Porto-Rico et les Philippines, derniers restes de du vaste empire colonial créé au XVI.

⁸ En juillet 1909, les troupes qui devaient embarquer au port de Barcelone pour le Maroc, afin de mater la révolte des nationalistes marocains, refusèrent les ordres du commandement, qui riposta par une répression extrêmement sévère. Au-delà des circonstances précises qui provoquèrent les événements, ceux-ci ne peuvent s'expliquer que dans un contexte social et économique difficile.

qui, même dans les pays neutres comme l'Espagne, a suivi le déclenchement de la guerre⁹. L'évolution de l'âge au premier mariage, déjà assez élevé au début du siècle, n'a cessé d'augmenter tout au long de ces années, traduisant ainsi les difficultés des jeunes à se marier : entre 1900 et 1918, il est passé de 24,7 ans à 25,3 ans chez les femmes, et de 26,7 à 27,6 chez les hommes (figure 1b).

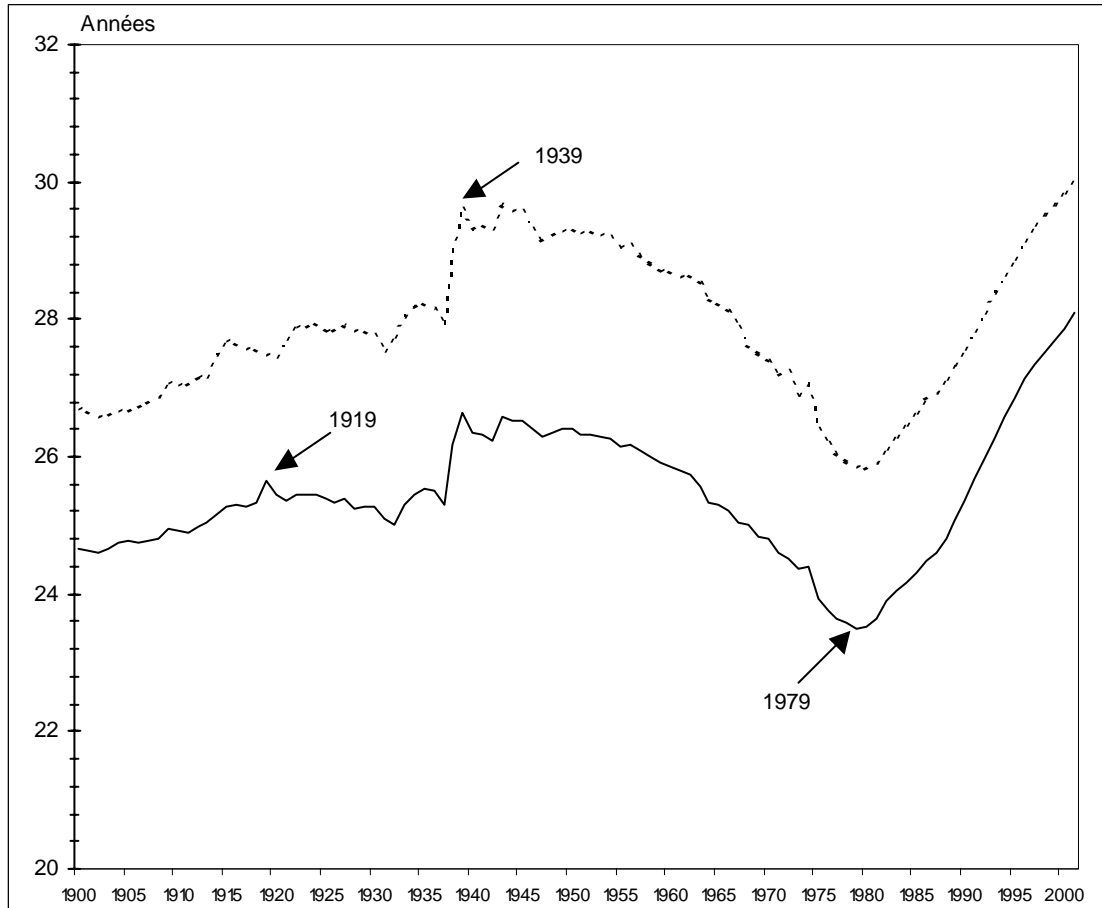


Figure 1 b - Age moyen au premier mariage selon le sexe. Espagne, 1900-2001.

Sources : état civil et calculs des auteurs

Au cours de cette période, l'activité économique se déroule en dents de scie, et n'arrive pas à entraîner un cycle durable de prospérité dans le pays¹⁰. Des années de croissance et des années de dépression se succèdent en alternance rapide, de sorte qu'en 1918 le produit national brut par habitant n'est que de 6% supérieur à celui de 1900 (tableau 1). Cette période est également celle de mouvements migratoires intenses des zones rurales vers les villes mais également celle d'une émigration extérieure intense. Cette dernière, essentiellement dirigée à l'époque vers l'Amérique, commence à prendre de l'importance dans la dernière décennie du XIX^{ème} siècle, et va se développer jusqu'à la première guerre mondiale. On a estimé que de 1906 à 1915, le nombre moyen annuel d'émigrants a dépassé les 130 000 (García Fernández, 1965 ; Chavez Galindo, 1975, Sánchez Alonso, 1995). Cette émigration, par son caractère essentiellement masculin, aura des fortes répercussions sur le

⁹ Sur ce point on peut voir Francisco Bernis, *Consecuencias economicas de la guerra*, Junta de Ampliacion de Estudios e investigaciones cientificas, Madrid, 1923 (cité par José Luis García Delgado, 1993, p. 426). Notons que l'année 1914 a été une année de très forte décroissance du PNB/habitant (-4,6%) et qu'au cours de l'année suivante, la récupération a été pratiquement inexistante (PNB/hab. en hausse de 0,6%).

¹⁰ Cf. García Delgado, 1993.

marché matrimonial, qui restera défavorable aux femmes, comme on aura l’occasion de le voir plus loin.

Tableau 1 – Croissance du produit intérieur brut par habitant.
Espagne, 1901-2002.

Année		Année		Année		Année		Année		Année	
1901	5,4	1918	-0,8	1935	-0,2	1952	6,9	1969	10,2	1986	2,8
1902	-4,7	1919	0,8	1936	-20,8	1953	0,3	1970	5,7	1987	5,3
1903	1,7	1920	5,6	1937	-7,6	1954	4,8	1971	4,2	1988	4,9
1904	-2,8	1921	2,9	1938	-1,0	1955	4,3	1972	7,4	1989	4,4
1905	-1,1	1922	2,3	1939	5,2	1956	6,1	1973	7,1	1990	3,6
1906	4,5	1923	1,7	1940	7,6	1957	3,2	1974	4,8	1991	2,0
1907	0,3	1924	3,4	1941	-0,9	1958	3,4	1975	-0,1	1992	0,7
1908	1,9	1925	5,3	1942	4,8	1959	-2,9	1976	2,1	1993	-1,2
1909	1,7	1926	-1,1	1943	1,8	1960	1,3	1977	2,0	1994	1,5
1910	-3,6	1927	7,1	1944	3,6	1961	10,7	1978	0,5	1995	2,8
1911	6,1	1928	-1,4	1945	-7,8	1962	8,5	1979	-0,9	1996	2,4
1912	-2,1	1929	5,0	1946	4,7	1963	7,8	1980	0,5	1997	4
1913	3,6	1930	-4,9	1947	0,6	1964	5,1	1981	-1,2	1998	4,3
1914	-4,4	1931	-3,2	1948	-2,8	1965	8,6	1982	0,7	1999	4,2
1915	0,6	1932	2,2	1949	-0,4	1966	9,1	1983	1,2	2000	4
1916	3,1	1933	-2,8	1950	1,6	1967	5,3	1984	1,4	2001	2,8
1917	-2,3	1934	3,8	1951	9,7	1968	7,4	1985	1,9	2002	2,2

Source : Pour la période 1901-1995, séries établies par Prados de la Escosura publiées dans Madisson, 1995. Pour la période 1995-2002, estimations à partir de la comptabilité nationale (INE).

- La hausse soudaine au cours des années 1919 et 1920 interrompt cette langueur et ouvre une période de répit relatif, prolongée jusqu’au début des années 1930. En effet, après quelques années de diminution, consécutive au pic de 1920, l’indice de la nuptialité masculine ralentit sa baisse tandis que celui de la nuptialité féminine se stabilise puis augmente légèrement. Les deux indices restent néanmoins à un niveau très modeste, comparable au niveau moyen des années d’avant-guerre. Pendant ce temps, l’âge moyen cesse d’augmenter chez les hommes, et connaît même une légère diminution chez les femmes. Notons enfin que, à la différence de la période précédente, l’Espagne, profitant du climat général en Europe, affiche pendant les années 1920 une croissance économique presque continue, qui ne prendra vraiment fin qu’à partir de 1930.

Avant d’examiner la période suivante, arrêtons-nous un instant à la hausse de la nuptialité en 1919-1920, charnière entre la période dépressive de 1904-1918 et celle moins défavorable des années 1920. On serait tenté de penser que, malgré sa neutralité pendant la guerre, l’Espagne ressent à ce moment-là le climat de soulagement général qui a suivi la fin des hostilités¹¹. Sans nier complètement le rôle de la conjoncture, signalons la présence d’un autre facteur dont l’effet a été déterminant, même s’il est impossible de le chiffrer de façon précise. La grippe espagnole touche le pays, comme le reste du monde, en 1918 et en 1919, faisant plusieurs centaines de milliers de morts (le chiffre officiel est de 147 000 victimes, mais certaines estimations établissent ce nombre à 300 000). De nombreux veufs et veuves vont se remarier en 1919 et les années suivantes, souvent avec des célibataires, surtout dans le cas de veufs. C’est ainsi que la proportion de femmes célibataires qui se marient avec des hommes veufs, atteignant environ 7,5% dans les années 1915-1918, monte à 11% en 1919 et

¹¹ En effet, les indices économiques montrent que l’activité, fortement déprimée entre 1915 et 1918, redémarre timidement en 1919 et connaît une accélération en 1920, avant de modérer son rythme de croissance dans les années qui suivront (cf. García Delgado, 2002, et notre tableau 1).

ne retrouve sa valeur habituelle qu'en 1922-1923. On observe le même phénomène chez les hommes célibataires dont la proportion avec des veuves passe brusquement en 1919 à 2,4 % alors qu'elle s'établissait à environ 1,8 % au cours des années précédentes. Comme chez les femmes, cette proportion ne retrouvera sa valeur habituelle que vers 1922-23. La surmortalité consécutive à la grippe crée donc un marché matrimonial favorable à tout le monde, et en particulier aux femmes, du fait que de manière générale, et le cas espagnol ne fait pas exception comme on vient de le voir, les mariages de veufs avec des célibataires sont beaucoup plus fréquents que ceux de veuves avec des célibataires. Dans un premier temps, cette conjoncture va bénéficier en particulier aux femmes célibataires relativement âgées, provoquant en 1919 une hausse passagère de l'âge moyen au mariage des femmes, qui est absente chez les hommes (figure 1b).

- L'année 1931 marque le début d'une période extrêmement défavorable au mariage. A partir de cette année, les deux indices, féminin et masculin, chutent sans pratiquement aucune interruption jusqu'à atteindre une valeur de 0,5 premiers mariages par femme/homme en 1938, avant de commencer une reprise timide en 1939. En même temps, l'âge moyen au premier mariage, inverse sa tendance, et amorce une hausse qui culminera à la fin de la décennie. Signalons que la guerre civile (juillet 1936 à avril 1939) ne fait qu'aggraver, fortement certes, des tendances que les deux indices (indice synthétique et âge moyen au premier mariage) accusent depuis le début de la décennie. La première moitié des années 1930 est, à l'instar de ce qui se passe dans le reste de l'Europe, une période de forte instabilité et de grande incertitude sur les plans économique et social. L'épuisement de la croissance, manifeste dès la fin des années 1920, va laisser place à une stagnation dans la première moitié des années 1930, avant que l'économie ne s'effondre en 1936, avec une chute de plus de 20% du PNB/hab. (tableau 1). Pendant les années 1937 et 1938, la guerre atteint une rare intensité, et les jeunes soldats sont très nombreux à être mobilisés dans les grandes campagnes militaires ; la nuptialité des moins de 30 ans chute fortement, alors qu'elle se maintient voire progresse au-delà de cet âge. La fin de la guerre en avril de l'année suivante provoque une reprise de la nuptialité qui est plus marquée aux âges relativement élevés, ce qui fait remonter l'âge moyen au mariage jusqu'à un niveau qu'il n'a sans doute jamais connu à l'échelle du pays tout entier : 26,6 pour les femmes et 29,6 ans pour les hommes. Ces valeurs exceptionnelles, compréhensibles dans les circonstances que traverse le pays et imputables à un phénomène de récupération après la fin des hostilités, vont pourtant marquer, comme on va le voir, la nuptialité espagnole pendant de longues années après la guerre.

2 – De la fin de la guerre civile à la fin des années 1970

On peut distinguer ici deux périodes. La première, d'une dizaine d'années, correspond à celle de la longue post-guerre espagnole, marquée par une politique autarcique et une économie déprimée ; la seconde, commencée dans les années cinquante, avec une ouverture encore timide du pays vers l'extérieur, se termine à la fin des années 1970, après avoir connu un fort développement économique à partir des années 1960.

- Pendant la première période, l'évolution des indices de nuptialité masculin et féminin est marquée par les sursauts de 1940 et de 1947 (figure 1a). Autant, le premier « pic » est largement imputable, comme déjà dit, au report de mariages empêchés ou différés par la guerre, autant celui de 1947 reste, à notre connaissance, largement inexpliqué¹². En tout cas, l'existence de ces « accidents » rend difficile une détermination précise de la tendance de la nuptialité au cours de cette période. Mieux que l'indice synthétique, l'évolution de l'âge au

¹² On peut peut-être invoquer la disparition de la tension politique créée l'année précédente par la condamnation du régime franquiste dans une déclaration de l'Assemblée générale de l'ONU en février 1946 suivie d'une résolution dans le même sens en décembre de la même année.

mariage révèle les obstacles au mariage existant pendant ces années, et qui correspondent aux difficultés économiques dans lesquelles se débattent alors la plupart des espagnols. En effet, au lieu de retrouver le niveau de l'avant-guerre, après la hausse liée à la récupération de 1939-40, l'âge moyen au premier mariage va se maintenir durablement, jusqu'au milieu des années 1950, à un niveau élevé, pratiquement identique à celui de l'immédiat après-guerre (figure 1b). Aussi bien pour les hommes que pour les femmes, on observe un déplacement très net vers le haut des âges au mariage (figure 2)¹³. Ce changement est à contre-courant de ce qui se passera dans les pays européens voisins, lesquels connaîtront pour la plupart, après seconde guerre mondiale, un fort rajeunissement de l'âge au premier mariage après (Festy, 1975 ; Munoz-Pérez, 1979).

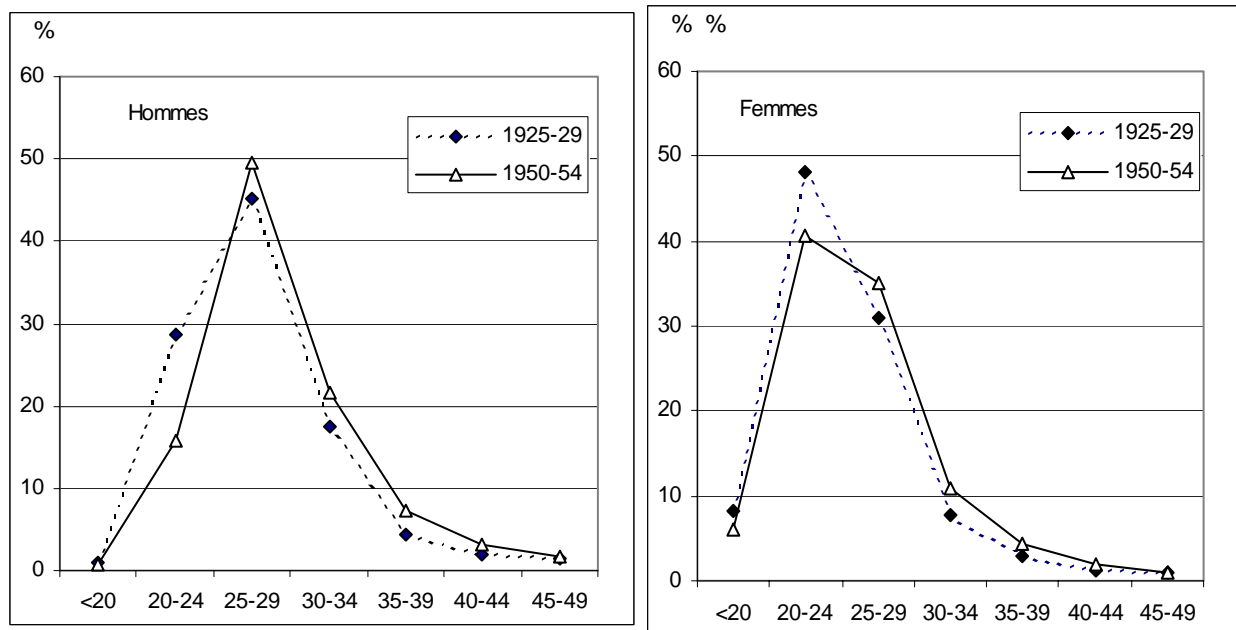


Figure 2 - Distribution des taux de primo-nuptialité par âge (pour %).Années 1925-29 et 1950-54 (moyennes des taux annuels observés sur chacune des deux périodes quinquennales).

- A partir des années 1950, le pays sort de son isolement de la période précédente et s'intègre progressivement à l'économie internationale. Les premières années 1950 sont marquées par l'amorce d'une croissance économique, d'abord hésitante mais qui se consolide et se renforce dans les années 1960, où le pays bénéficiera des taux de croissance inconnus dans le passé.

On assiste dans un premier temps, dès 1954-1955, à une remontée spectaculaire des indices synthétiques de nuptialité, qui atteignent rapidement, dès 1956, des valeurs supérieures à l'unité. Cette situation va se maintenir pendant une bonne vingtaine d'années, jusqu'au milieu des années 1970. Le maintien des indices à des niveaux égalant voire dépassant la valeur maximale théorique est le signe incontestable d'un rajeunissement du mariage dans les cohortes qui se marient pendant ces années. Ce rajeunissement se reflète également dans la forte baisse de l'âge moyen mesurée par les taux annuels de nuptialité (figure 1b).

¹³ L'affaîssement très marqué du taux de nuptialité à 20-24 ans chez les hommes suggère que la longue durée du service militaire accompli à l'époque par les jeunes espagnols a eu un effet certain, à côté des difficultés économiques de la période.

Notons que le rajeunissement de la nuptialité en Espagne, et le relèvement correspondant de l'indice synthétique, vers le milieu des années 1950, sont à peu près synchrones de ceux qui sont observés dans d'autres pays européens, mais dans le cas espagnol ils apparaissent après presque une quinzaine d'années de mariage tardif qui ont suivi la fin de sa guerre, alors que dans les pays affectés directement par la seconde guerre mondiale, la nuptialité remonte immédiatement après le contre-coup de la récupération d'après-guerre. Ce décalage relatif au départ s'accompagne d'un autre décalage, cette fois en termes absolus, à la fin de la période. En effet, alors que dans les pays de l'Europe occidentale, la nuptialité commence à décliner dès la fin des années 1960 ou, dans certains cas, dès le début des années 1970, juste avant la crise économique inaugurée par le premier choc pétrolier, l'Espagne enregistrera des indices encore relativement élevés pratiquement jusqu'à la fin de cette décennie, même si la chute s'amorce dès 1976¹⁴. L'examen des taux de nuptialité par âge aide à mieux comprendre ce qui s'est passé (figure 3).

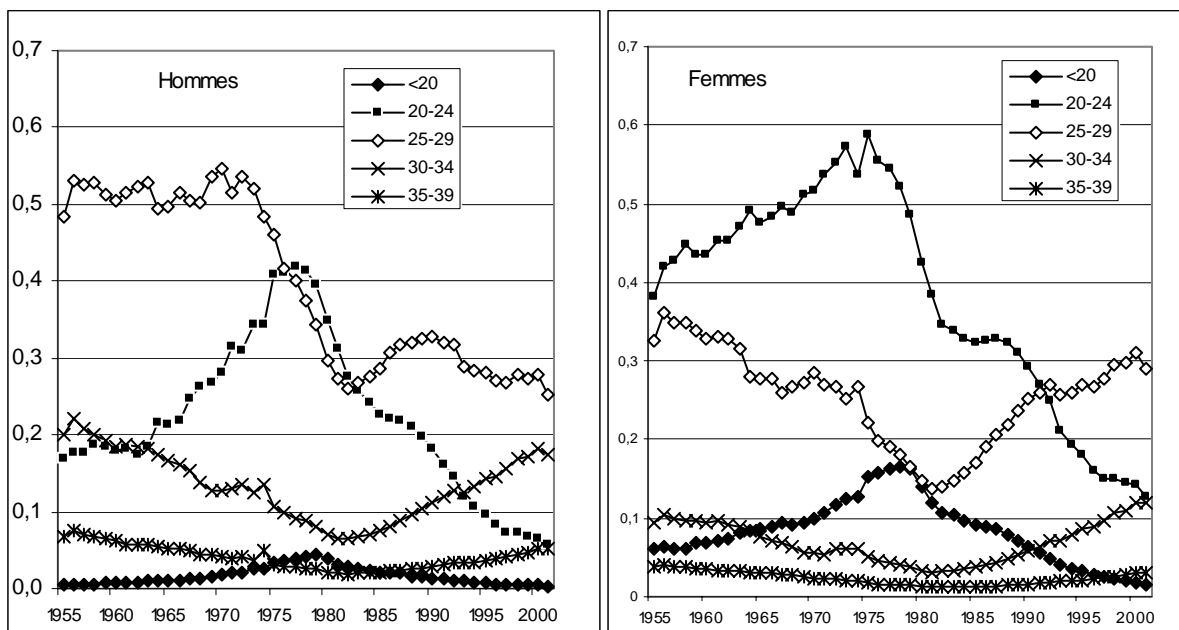


Figure 3 – Evolution des taux de primo-nuptialité par âge, 1955-2001.

En effet, le maintien de l'indice synthétique à un niveau élevé jusqu'à 1975 est le résultat de la poursuite du rajeunissement de la nuptialité commencé une vingtaine d'années plutôt : la hausse continue des taux aux âges jeunes (moins de 20 ans chez les femmes, moins de 25 ans chez les hommes, pour simplifier notre propos) compense intégralement la baisse qui se produit aux âges plus élevés dans les cohortes plus anciennes, ayant déjà connu le rajeunissement quelques années auparavant. Ensuite, la hausse de la nuptialité juvénile s'arrête pratiquement en 1975 ou 1976 mais son niveau reste élevé jusqu'à la fin de la décennie, compensant ainsi partiellement la chute des taux aux plus élevés. C'est seulement à partir de 1980, lorsque la nuptialité juvénile s'effondre à son tour que l'indice synthétique plongera et que simultanément, l'âge moyen au mariage subira un retournement rapide de tendance.

On peut sans doute voir dans cette baisse tardive de la nuptialité des jeunes, un signe du retard avec lequel l'Espagne accuse la crise internationale. On peut évoquer, sur un autre plan, la hausse des conceptions prénuptiales, qui se poursuit tout au long des années 1970.

¹⁴ En Italie, la baisse de la nuptialité s'amorce en 1973-1974. en revanche, au Portugal elle commence plus tard qu'en Espagne (vers 1978-1979), tout comme en Grèce (1980).

Elle reflète, à la fois, la libéralisation de mœurs que le pays connaît à l'époque et la place qui y tenait encore le mariage, alors que dans bon nombre de pays européens la légitimation anticipée de l'enfant à naître avait perdu du terrain depuis la fin des années 1960 ou début des années 1970, au profit des naissances nées hors mariage (Munoz-Pérez, 2003).

3 - Dernière période, 1980-2001

L'observation de la nuptialité au début de la dernière période est perturbée par un sous-enregistrement des mariages à l'état civil¹⁵. On ne connaît pas précisément l'ampleur du sous-enregistrement mais on considère qu'il a atteint son maximum vers 1982-1983, avec un indice synthétique sous-estimé d'environ 17%, et qu'il est devenu négligeable dès 1986 (Delgado et Fernández Cordón, 1989). En tout état de cause, le sous-enregistrement en question n'explique pas, loin de là, la chute des indices dans la première moitié des années 1980 ; il en exagère seulement l'ampleur.

Après une légère reprise dans la seconde moitié des années 1980, la nuptialité reprend sa baisse et l'indice synthétique atteint au début des années 2000, les valeurs les plus basses sans doute jamais connues, à l'exception des périodes de guerre (en 2001, l'indice était de 0,57 pour les hommes et de 0,60 pour les femmes). Ce sont des valeurs que l'on retrouve, à peu près, dans bon nombre de pays européens¹⁶. Simultanément à la baisse des indices synthétiques, on assiste à une très forte élévation de l'âge au mariage, car la baisse de la nuptialité chez les plus jeunes (moins de 30 ans chez les hommes et moins de 25 ans chez les femmes) s'est accompagnée ensuite d'une hausse aux âges plus élevés, phénomène qui traduit le report du mariage au sein des cohortes. On total, on arrive au début des années 2000 à des âges moyens au premier mariage (28,1 ans chez les femmes, 30 ans chez les hommes) qui dépassent, surtout chez les femmes, ceux qu'on observait dans l'immédiat après-guerre, pourtant déjà très élevés.

Dans ce contexte déprimé, on assiste au cours des années 1980 à un retournement de la situation qui prévalait jusque là, dans l'écart de nuptialité existant entre les hommes et les femmes¹⁷. Favorisés depuis très longtemps sur le marché matrimonial, les hommes ont perdu progressivement leur avantage au profit des femmes. Il s'agit là d'une sorte de petite révolution car c'est une situation pratiquement inconnue pour les Espagnols depuis très longtemps. Nous reviendrons sur cette question, en examinant l'évolution sur le long terme du marché matrimonial et ses rapports avec l'écart de nuptialité entre les deux sexes.

Enfin, il est intéressant d'observer que, comme dans la période récente, et en dépit du faible niveau atteint par la nuptialité, l'indice synthétique reste sensible à la conjoncture économique. La chute des mariages dans la deuxième moitié des années 1970 et début des années 1980, est survenue au moment où l'économie espagnole accusait, avec retard, le coup de la première crise pétrolière ; la reprise modérée de la nuptialité dans la deuxième moitié de la décennie suivante coïncide avec la prospérité qu'a connue l'Espagne suite à son entrée dans l'Union européenne ; enfin, le léger sursaut de l'indice de nuptialité de la deuxième moitié des années 1990 et début de 2000, s'accompagne d'une période favorable sur le plan économique.

¹⁵ Dans les termes du concordat renégocié en 1980 entre l'Espagne et le Vatican, les curés sont tenus d'envoyer eux-mêmes les bulletins des mariages catholiques au Registre de l'état civil. Pendant les premières années d'application, cette obligation n'a pas toujours été remplie, ce qui a entraîné un sous-enregistrement des mariages catholiques qui constituaient encore la grande majorité à l'époque (Delgado et Fernández Cordón, 1989)

¹⁶ Ainsi, par exemple, en 2001, le nombre de premiers mariages pour 1 femme était de 0,60 en France, de 0,51 au Royaume-Uni, de 0,54 en Allemagne. Pour les hommes, les valeurs étaient du même ordre, bien que légèrement inférieures.

¹⁷ Un changement de même signe est observé à la même époque dans d'autres pays du sud de l'Europe, comme l'Italie, le Portugal ou la Grèce.

Une diffusion très modérée des unions consensuelle, amplifiée ces tout dernières années

La chute de la nuptialité depuis le début des années 1980, semble indiquer que l'Espagne connaît la même désaffection des jeunes vis-à-vis du mariage que celle qu'on observe dans bon nombre de pays avancés. En effet, certaines des conditions qui semblent favoriser cette tendance en Europe sont apparues également en Espagne au cours des dernières décennies. L'éducation des femmes et leur participation au monde du travail ont fait des progrès considérables. En déplaçant la position de la femme de la sphère domestique vers le monde de la production et le monde social, ces changements ont modifié profondément les rapports entre les hommes et les femmes, et tout d'abord ceux qui étaient à la base du mariage traditionnel. En outre, la contraception moderne a largement réduit le risque, pour la femme et pour le couple, d'une grossesse non désirée, qui naguère conduisait la plupart du temps au mariage.

Or, si cette évolution semble indéniable en Espagne depuis les années 1980, elle ne s'accompagne pourtant pas d'une diffusion importante des unions consensuelles, comme c'est le cas dans bon nombre de pays européens, où le mariage chez les jeunes est progressivement remplacé par ce type d'union. En effet, les unions de fait se sont diffusées tardivement en Espagne et à un rythme très modéré. Ainsi, en 1985, seulement 1,1% des femmes âgées de 15-49 ans vivaient dans une union de fait (Encuesta de Fecundidad, INE, 1986) alors qu'en France par exemple, la proportion était de 12,4% chez les femmes de 20-44 ans (Leridon H. et Villeneuve-Gokalp C., 1994). De plus, en Espagne ces unions étaient à l'époque surtout un phénomène urbain et propre aux femmes ayant déjà été mariées. Dix ans plus tard, en 1995, les progrès sont relativement modestes. Si l'on considère les unions de femmes âgées de moins de 25 ans, on observe que 18,6% d'entre elles ont commencé sans mariage dans les cohortes nées en 1965-70, alors que la proportion était de 7% dans les cohortes nées dix ans plutôt (Encuesta Fecundidad y familia 1995, INE). De plus, l'union de fait est considérée souvent comme une période préalable au mariage. Quatre couples sur dix se mariaient dans les cinq années qui suivaient le début de l'union. La dernière enquête de fécondité (Encuesta de fecundidad 1999, INE, 2001), confirme la lenteur des changements : au moment de l'enquête, en 1999, parmi les femmes âgées de 18-49 ans celles vivant dans une union de fait représentaient 3,8%, proportion à peine plus élevée que celle enregistrée par l'enquête de 1995 (3,4%). Parmi les femmes de 25-29 ans, les proportions sont respectivement de 6,5% (1999) contre 5% (1995). On peut remarquer que dans d'autres pays européens de forte tradition catholique comme l'Italie, la Pologne ou la Lituanie, la hausse des unions de fait est également très lente (Castro Martin, 2003).

On sait, par ailleurs, que traditionnellement les jeunes espagnols restent chez leurs parents jusqu'à des âges que dans la plupart des pays européens et que lorsqu'ils décident de partir, ils le font le plus souvent pour se marier (Fernández Cordon, 1997). L'allongement de la période de formation et surtout le chômage, particulièrement fort parmi les jeunes, ont probablement renforcé au cours de la dernière période cette tendance au départ tardif du foyer parental¹⁸. Ces éléments, joints à la diffusion très modérée de la cohabitation sans mariage, semblent indiquer que la chute de la nuptialité reflète en bonne partie une vraie mise en cause ou du moins un retard de la formation des unions et non simplement une simple substitution de l'union de fait à l'union légale, comme c'est largement le cas en France, en Angleterre-Galles ou dans les pays scandinaves.

Néanmoins, des signes très récents laissent penser que cette situation est train d'évoluer assez rapidement. Le premier est que bon nombre des régions autonomes du pays ont adopté au tournant des années 2000 des législations donnant une base juridique aux unions

¹⁸ Au cours des années 1990, le taux de chômage parmi les jeunes hommes de 20-24 ans se situait entre 30% et 35%. Il était encore plus élevée chez les filles du même âge.

consensuelles. Historiquement, l'expérience montre qu'en matière de comportements de société les réformes juridiques interviennent souvent lorsque les comportements sont en train

Tableau 2 – Proportion de naissances hors mariage (en %) dans divers pays européens, 1975-2002

	1975	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	8,5	11,9	16,2	15,3	16,1	17	18	20	22,1	23,4	25	26,1
Danemark	21,7	33,2	43,0	46,4	46,5	46,3	45,1	44,8	44,9	44,6	44,6	44,6
Espagne	2	3,9	8	9,6	11,1	11,7	13,1	14,5	16,3	17,7	19,5	21,8
France	8,5	11,4	19,6	30,1	37,6	38,9	40	40,7	41,7	42,6	43,7	44,3
Grèce	1,3	1,5	1,8	2,2	3	3,3	3,5	3,7	4	4	4,3	3,9
Italie	2,9	4,3	5,3	6,5	8,1	8,3	8,9	9,0	9,2	9,7	11,0	12,2
Norvège	10,3	14,5	25,8	38,6	47,6	48,3	48,7	49,0	49,1	49,6	49,7	50,3
Pays-Bas	2,1	4,1	8,3	11,4	15,5	17	19,2	20,8	22,8	24,9	27,2	29,1
Portugal	7,2	9,2	12,3	14,7	18,7	18,6	19,5	20,1	20,9	22,2	23,8	25,5
Royau-Uni	9,1	11,8	18,9	28,3	33,6	35,5	37	37,8	38,9	39,5	40,1	40,6
Suisse	3,7	4,7	5,6	6,1	6,8	7,3	8,1	8,7	9,2	9,7	11,0	12,2

Source : Eurostat

de changer. Il en a été ainsi, par exemple, pour les législations modifiant le divorce intervenues dans bon nombre de pays européens dans les années 1960 et début des années 1970, lorsque le nombre de divorces s'est mis à augmenter, après une longue période de stabilisation succédant à la seconde guerre mondiale (Commaille et al., 1983). Il en est allé de même lors de la vague de réformes de la filiation des années 1970 et début des années 1980, tendant à améliorer la situation des enfants nés hors mariage, lesquelles ont coïncidé largement avec le début ou l'accélération de la hausse du nombre de ces enfants.

Le second signe est justement l'évolution récente du nombre de naissances hors mariage. En Espagne, la proportion de ces naissances était très faible jusqu'au début des années 1970. Ensuite, elle a amorcée une hausse, poursuivie à un rythme modéré jusqu'à une date récente. Or, depuis la fin des années 1990, la proportion de naissances hors mariage augmente à un rythme plus vif, passant de moins de 15% en 1998 à 22% en 2002, ce qui la place dans une position moyenne parmi les pays européens (pas très éloignée, par exemple, de pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas où le Portugal¹⁹), alors qu'une dizaine d'années auparavant, elle occupait l'un des derniers rangs, aux côtés de la Grèce et de l'Italie (tableau 2). Ce nombre croissant d'enfants nés hors mariage témoigne sans guère de doutes de la place grandissante que prend la constitution de la famille chez les couples non mariés. L'Espagne serait en train de connaître actuellement ce que des pays comme la France ou le Royaume-Uni ont connu il y a une vingtaine d'années : après une première période, dans les années 1970, où les couples résidaient ensemble mais n'avaient pas d'enfant souvent avant de se marier, ils ont, dans les années 1980, commencé de plus en plus fréquemment à constituer leur descendance sans se marier. Cette transition serait particulièrement rapide en Espagne, puisque elle semble entamer la deuxième phase, alors que, à en croire les enquêtes, elle a à peine connu la première.

Avant de tirer les conclusions de cette première partie et de passer à l'analyse de la nuptialité des provinces, nous souhaiterions revenir sur un aspect évoqué ponctuellement, au fil des commentaires sur l'évolution de la nuptialité tout au long du siècle, c'est-à-dire l'écart entre les indices de nuptialité masculine et féminine et ses rapports avec le marché matrimonial.

¹⁹ Dans ce dernier pays, la proportion des naissances hors mariage était déjà relativement élevée, bien avant l'évolution des dernières décennies.

Ecart entre les nuptialités masculine et féminine et marché matrimonial

La figure 4 présente l'évolution séculaire de trois indicateurs. Elle permet nous permettre d'examiner de manière plus systématique, qu'on ne la fait jusqu'ici, le rapport existant entre la différence de nuptialité des hommes et celle des femmes, et le marché matrimonial. L'indicateur A n'est autre que le rapport annuel ISNF/ISNM ; l'indicateur B représente, pour chaque année « n », le rapport entre les effectifs observés d'hommes âgés de 20-34 ans et les effectifs de femmes âgées de 15-29 ans ; enfin, l'indicateur C est le rapport, observé l'année « n », des effectifs masculins aux effectifs féminins, aux âges mentionnés ci-dessus, en l'absence de mouvements migratoires, autrement dit, il s'agit du rapport théorique que l'on observerait si la variation des effectifs entre la naissance et l'âge au mariage avait été uniquement l'œuvre de la mortalité²⁰.

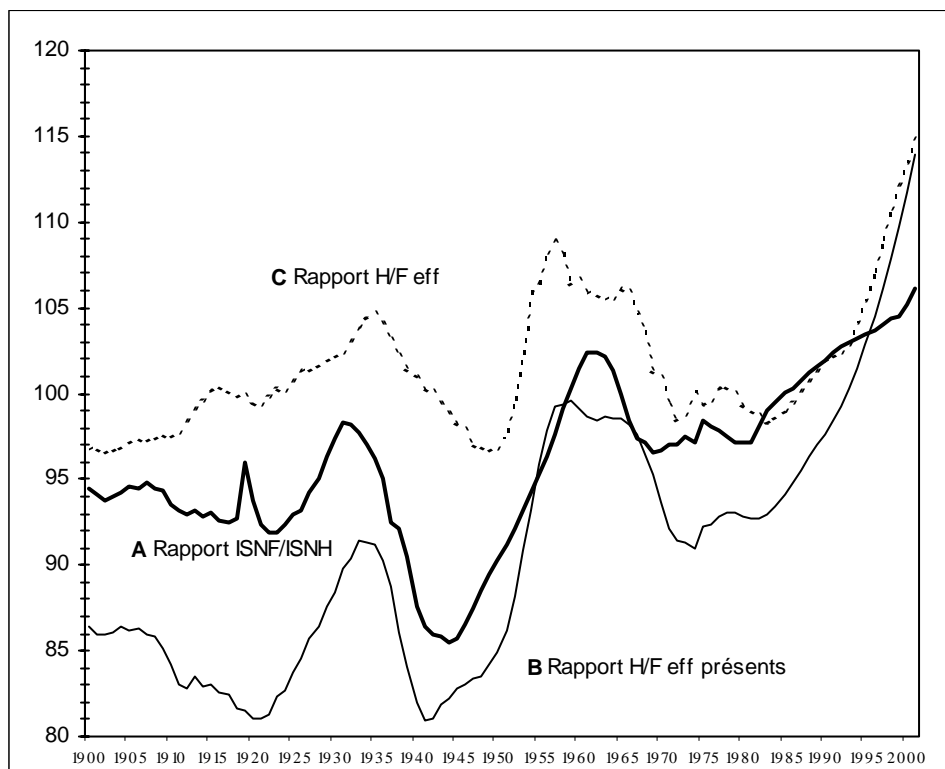


Figure 4 – Evolution du marché matrimonial et de l'écart entre les indices de nuptialité féminine et masculine, 1900-2001.

A : rapport de l'indice synthétique de nuptialité féminin à l'indice synthétique de nuptialité masculine.

B : rapport des effectifs présents d'hommes de 20-34 ans aux effectifs présents de femmes de 15-29 ans.

C : rapport des effectifs d'hommes de 20-34 ans aux effectifs de femmes de 15-29 ans, en l'absence de migrations et de mortalités exceptionnelles.

²⁰ Pour obtenir cette estimation nous avons, grâce aux tables de mortalité calculés à l'occasion des recensements et disponibles tous les dix ans sur l'ensemble de la période, calculé d'abord une probabilité de survie moyenne à l'âge au mariage pour chacun des sexes (20-34 ans pour les hommes, 15-29 ans pour les femmes), en pondérant les probabilités de survie à chaque âge, par les taux de nuptialité correspondants. Nous avons ensuite appliquée ces probabilités au nombre de naissances vivantes correspondant à chacun des groupes de cohortes qui atteignent l'âge au mariage chaque année. Pour disposer des valeurs de probabilité de survie sur les années intercensitaires, nous avons simplement procédé par interpolation. Comme il s'agit de tables de mortalité du moment, nous avons supposé que chaque groupe de cohortes atteignant l'âge au mariage a vécu, depuis la naissance, dans les conditions de mortalité mesurées par la table de l'année « n-10 ». D'autres solutions plus raffinées ont essayées mais les résultats ne changent pas sensiblement.

Lorsque la natalité demeure stable, C varie régulièrement et relativement peu dans le temps, sous l'effet uniquement de l'évolution de la surmortalité masculine²¹. Il en résulte que la variation de C est l'effet conjoint des variations de la natalité passée et du décalage des âges au mariage entre les hommes et les femmes. Ainsi, par exemple, le faible niveau de C au début du siècle (97 hommes pour 100 femmes) est lié à la hausse de la natalité observée pendant le dernier tiers du XIX^{ème}, et la remontée que l'on observe pendant le premier tiers de notre période est alimentée par la baisse de la natalité depuis 1904 jusqu'à la première guerre mondiale. Le point bas atteint par l'indice vers 1950 (97) correspond à la mise en présence d'hommes dont les effectifs sont creusés par la faible natalité des années 1915-1919 et de femmes relativement nombreuses nées dans les années 1920 et début des années 1930 ; ce déséquilibre va se résorber progressivement en faisant remonter l'indice jusqu'à la deuxième moitié des années 1950. Un dernier exemple, le déséquilibre d'effectifs au détriment des hommes observé au début des années 1980 (98 hommes pour 100 femmes) résulte de la hausse de la natalité dans la période 1955-1975 ; il se résorbe puis change de signe au cours des deux décennies qui suivent en raison de la chute de la natalité entamée en 1976.

L'écart entre l'indicateur C et l'indicateur B est une mesure estimée des effets de l'émigration sur le rapport des effectifs des variables masculines et féminines en présence, qui s'ajoute à l'effet des mouvements de la natalité et, secondairement, de la surmortalité masculine²². Ainsi, au début du siècle, l'émigration réduit le rapport théorique de 97 hommes pour 100 femmes, à 87 hommes effectivement observés pour 100 femmes. Dans les deux décennies qui suivent, l'écart entre les deux indicateurs se creuse sous l'effet cumulé d'une forte émigration outre-atlantique, souvent sans retour ou avec un retour très tardif. Mais à partir des années 1920 et jusqu'à la fin du siècle, les deux indicateurs suivront une évolution pratiquement parallèle avec des points d'inflexion simultanés ou très proches dans le temps. Autrement dit, les variations du rapport des effectifs de variables en présence sont désormais déterminées en premier lieu par celles de la natalité passée, tandis que les mouvements migratoires pèsent sur l'indicateur, en gardant le rapport hommes/femmes inférieur à l'unité jusqu'au début des années 1990. Cependant, au cours de la dernière décennie, ce rapport augmentera jusqu'à atteindre la valeur, inconnue jusque là, de 115 hommes pour 100 femmes au début du XXI^{ème} siècle, tout en se rapprochant de l'indicateur A, en raison de la résorption de l'effet migratoire.

Il est frappant de constater que le rapport des indices de nuptialité féminine et masculine ISNF/ISNH (courbe A dans la figure 4) épouse presque parfaitement dans ses inflexions celui des effectifs de variables en présence (courbe B). Seul le « pic » de 1919, dont on a déjà examiné les causes, détonne dans la conformité des deux courbes. La situation défavorable que les femmes espagnoles ont connue presque tout au long du siècle a donc été déterminée, dans son intensité et ses variations, par l'état du marché matrimonial, lui-même dépendant de la natalité passée et de l'émigration²³.

Les années 1980 marquent le début d'un bouleversement complet du marché matrimonial, qui devient durablement favorable aux femmes. D'une part, l'Espagne cesse d'être un pays d'émigration pour devenir progressivement un pays d'immigration, mais surtout on commence à sentir l'effet de la baisse de la natalité amorcée à la fin des années

²¹ Le ratio entre la probabilité de survie masculine aux âges au mariage et celle des femmes aux mêmes âges était d'environ 0,95 dans la table de mortalité de 1900 et de 0,99 dans celle de 1998-99.

²² Pendant la seconde moitié des années 1930 et dans les années 1940, l'écart entre les deux indicateurs a été creusé également par les effets de la guerre civile (mortalité masculine exceptionnelle, hommes restés prisonniers après la fin de la guerre, prolongation du service militaire...)

²³ Outre les circonstances déjà citées, liées à la guerre civile.

1970, qui en raison de l'écart d'âge au mariage²⁴ touche d'abord les effectifs de femmes en âge de se marier, avant de se faire sentir sur les effectifs masculins, en raison de l'écart d'âge habituel entre les époux. C'est ce décalage qui est à l'origine du changement des conditions du marché matrimonial. Situation tout à fait nouvelle par rapport à celle connue constamment par le pays depuis au moins le milieu du XVIII^e siècle, époque la plus ancienne pour laquelle les recensements peuvent nous renseigner sur cette question²⁵.

Les conditions actuelles du marché matrimonial devraient encore durer une bonne dizaine d'années, et ceci malgré la reprise de la natalité depuis la fin de cette décennie.

3 – Quelques aspects de l'évolution de la nuptialité dans les provinces

Plutôt que de nous attarder sur une description détaillée des changements géographiques de la nuptialité au long du siècle, nous avons ici choisi de nous limiter à quelques traits marquants de cette évolution, afin d'en souligner les permanences et les discontinuités. Nous aborderons d'abord l'évolution du profil territorial de la nuptialité féminine, en considérant trois aspects déjà traités dans la première partie : niveau de l'indice synthétique, âge moyen, ratio ISNF/ISNH. Nous examinerons ensuite brièvement l'évolution des écarts entre les provinces, concernant aussi bien l'indice synthétique que le ratio ISNF/ISNH.

1 - Changements et permanences dans le profil géographique de la nuptialité

- Au début du siècle, on observe au nord et au nord-ouest du pays une large zone de nuptialité féminine relativement faible (carte 1). Elle s'étend de la Galice jusqu'à la Navarre, et entame le nord de Castilla-Léon, couvrant ainsi près du quart du territoire. En 1911, dans les quatorze provinces qui forment cette zone, l'ISNF atteint une valeur moyenne de 0,70 premiers mariages pour une femme, à comparer à la valeur moyenne de 0,90 pour le reste du pays. Cette zone contribue donc fortement au faible niveau de la nuptialité féminine observé pour l'ensemble du territoire dans la première partie.

Il s'agit également d'une zone de nuptialité tardive (carte 2). L'âge moyen au premier mariage des femmes s'élève à 25,3 ans, contre 24,7 ans dans l'ensemble des autres provinces. Enfin, la plus large partie de cette zone est caractérisée par un ratio ISNF/ISNH particulièrement faible (carte 3), signe d'un marché matrimonial défavorable aux femmes, lié à la forte émigration masculine que connaissaient à l'époque les régions concernées - Galice, Asturies, Cantabria et nord-est de Castilla-Léon. L'indice de nuptialité féminine y était d'un quart inférieur à celui de la nuptialité masculine, alors que dans le reste du pays, en moyenne, le rapport des deux indices était très proche de l'unité (0,96).

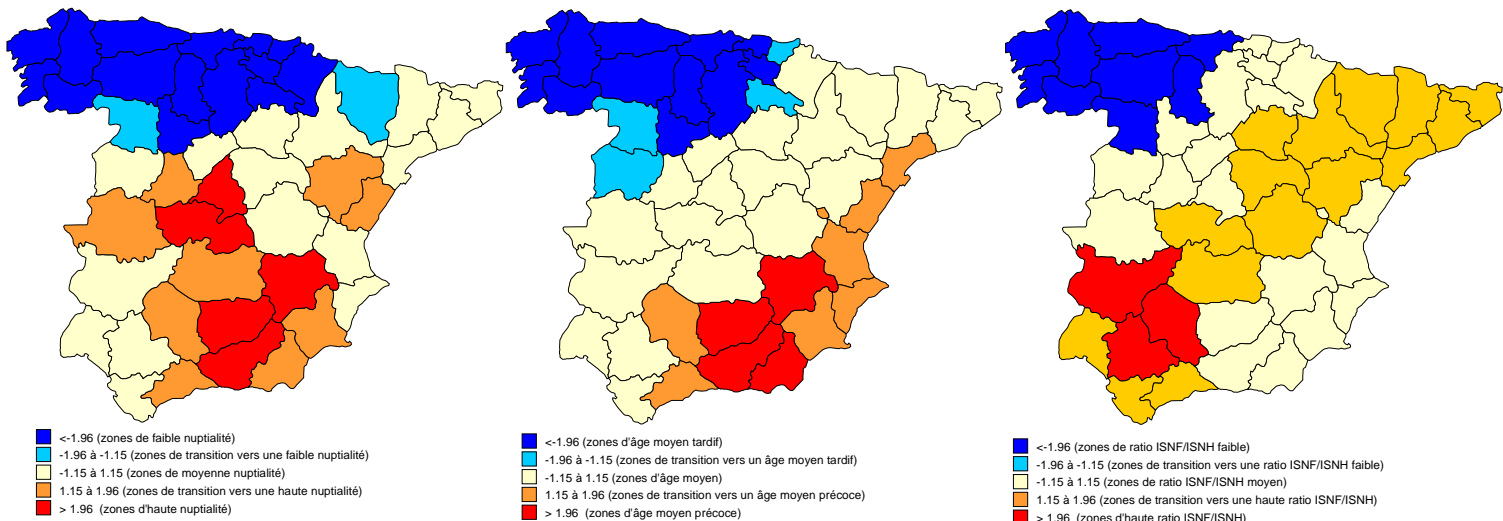
C'est donc un marché matrimonial particulièrement défavorable aux femmes qui peut expliquer au moins en partie la faible nuptialité féminine qui marque le nord-est du pays au début du siècle. Pour le nord (pays Basque, Navarre, La Rioja et Burgos), ce facteur n'est pas présent, et il faut sans doute chercher ailleurs l'explication de la faible nuptialité qu'on observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

²⁴ Ecart que notre indicateur de marché matrimonial tente de refléter d'une façon certes un peu grossière, mais finalement assez proche de la réalité.

²⁵ Il y a eu sans doute des exceptions mais elles n'ont pas été durables. Cela a été le cas, sur notre période d'observation, de la première moitié des années 1960, où l'indice de nuptialité féminine a dépassé légèrement celui de la nuptialité masculine, en raison de l'arrivée sur le marché matrimonial des effectifs fortement décroissants des hommes et des femmes nés dans les années 1930.

A la même époque, les territoires de nuptialité féminine relativement élevée présentent un profil plus discontinu que ceux que nous venons d'examiner. Bien qu'une bonne partie du centre et du sud du pays présente une nuptialité plutôt élevée, l'indice synthétique n'atteint des niveaux significativement élevés que, d'une part, dans le centre géographique du pays (Madrid et Toledo), d'autre part, dans le sud-est (Albacete, Jaén et Granada). Néanmoins, les écarts par rapport au reste du pays sont moins nets que ceux signalés précédemment dans le sens opposé. En effet, dans le meilleur des cas (province de Jaén) l'ISNF atteint 0,94 et l'âge au premier mariage ne descend qu'à 23,9 ans. Quant au ratio entre les indices de nuptialité féminine et masculine, il se situe autour de l'unité, révélant un marché matrimonial équilibré, qui explique les valeurs modérées atteintes par la nuptialité féminine, même si elles apparaissent relativement fortes par rapport au reste du pays.

Carte 1. Indice synthétique de nuptialité féminine, 1911 **Carte 2.** Âge moyen au premier mariage des femmes, 1911 **Carte 3.** Ratio ISNF/ISNH, 1911



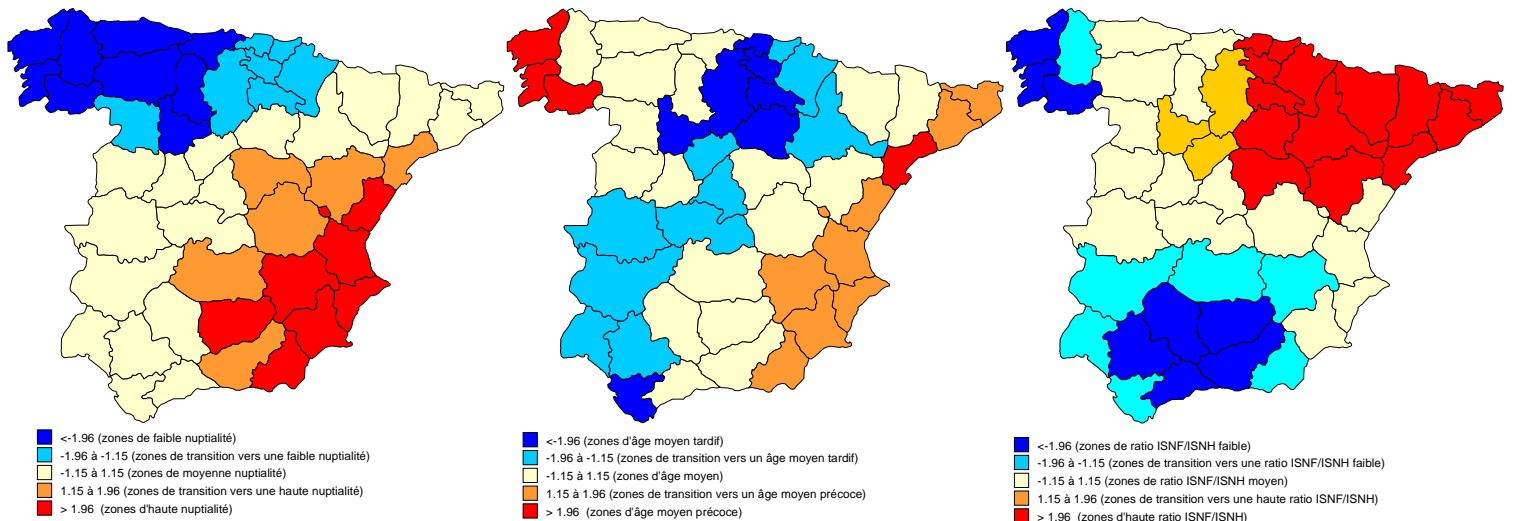
Note: Zones d'association spatiale de l'indicateur de nuptialité féminine (établies par l'index Getis-Ord G_i^*)

Dans les années 1920, le nord et le nord-est du pays continueront à se distinguer par une nuptialité féminine particulière faible, un âge au mariage toujours tardif et un ratio des indices de nuptialité nettement défavorable aux femmes. Ces caractéristiques qui marquent profondément le profil général de la nuptialité en Espagne pendant le premier quart du siècle disparaissent dans les années 1930. L'arrêt ou, du moins, la réduction des flux d'émigration d'abord, puis les perturbations liées à la guerre civile, qui persistent tout au long des années 1940, vont se traduire, selon les moments, soit par une géographie moins contrastée (premiers années 1930) soit par un profil inversé, lorsque curieusement, au début des années quarante, le mariage des femmes est relativement fréquent et précoce dans la moitié nord du pays, au contraire de ce qui se passe dans le sud-est.

- Après cette longue période de perturbations, et de façon surprenante, on retrouve dans les années 1950 et surtout au début des années 1960, un profil très semblable à celui d'un demi siècle plutôt (carte 4). A nouveau, le pays présente une large zone nord-ouest de faible nuptialité féminine (identique à celle de 1911, amputée de son tiers orientale, dont le niveau semble élevé mais de façon statistiquement non significative), et une zone sud-est de nuptialité élevée (cette fois élargie par rapport à celle des années 1911). En revanche, on ne retrouve plus ou très peu, la corrélation observée à l'époque entre le niveau de nuptialité et l'âge au mariage (carte 5). Quant à la forte concordance avec le ratio des indices des deux sexes elle ne subsiste que dans la Galice (carte 6), et elle est totalement absente dans la zone de nuptialité élevée. L'émigration vers l'Europe, jointe aux mouvements internes, viennent imprimer sans doute leur marque sur le marché matrimonial, mais pas suffisamment pour

marquer visiblement la géographie de la nuptialité féminine, comme c'était le cas une cinquantaine d'années auparavant.

Carte 4. Indice synthétique de nuptialité féminine, 1961 **Carte 5.** Âge moyen au premier mariage des femmes, 1961 **Carte 6.** Ratio ISNF/ISNH, 1961



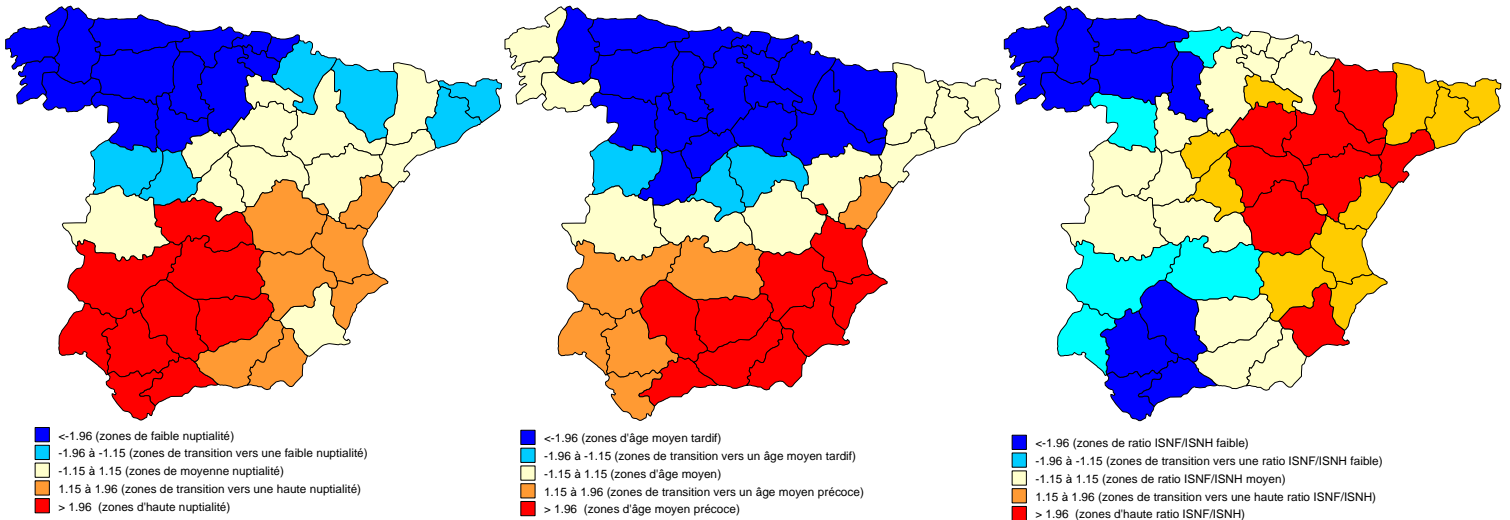
Note: Zones d'association spatiale de l'indicateur de nuptialité féminine (établies par l'index Getis-Ord Gi et *i)

- Avec la hausse générale de la nuptialité que connaît l'Espagne au cours des années 1960 et 1970, la structure nord-ouest/sud-est disparaîtra à nouveau avant de réapparaître d'abord partiellement dans les années 1990 puis plus clairement au début des années 2000 (carte 7). En effet, en dépit du profond déclin qu'a subi la nuptialité depuis une vingtaine d'années, on retrouve aujourd'hui un profil géographique présentant des similitudes frappantes avec celui d'il y a près d'un siècle. Dans un contexte très déprimé, les premiers mariages des femmes sont encore moins fréquents dans le nord et le nord-ouest que dans le reste du pays (ISNF moyen respectivement de 0,57 et 0,64 premiers mariages pour une femme). De même, dans une très large partie de cette zone, le mariage est particulièrement tardif, bien que cette caractéristique soit propre maintenant à presque toute la moitié nord du pays (carte 8). En ce qui concerne la zone de nuptialité relativement élevée, toujours dans le contexte général déprimé, la similitude avec les années 1910 et 1920 ou encore celui des années 1960, est moins assurée. Bien que toujours située dans la moitié sud du pays, cette zone s'est déplacée vers le Portugal, et occupe maintenant largement le quart sud-ouest du pays. Elle coïncide, mais seulement en partie, avec la zone où le mariage est moins tardif qu'ailleurs.

Notons, enfin, que la concordance entre le ratio ISNF/ISNH et le niveau de la nuptialité féminine semble ici se vérifier dans le nord-ouest mais elle est démentie dans le sud-ouest (carte 9). En fait, de manière générale le ratio est partout favorable aux femmes et varie peu d'une province à l'autre. Autrement dit, les variations spatiales de la nuptialité féminine sont très proches de celles de la nuptialité masculine, et cette situation prévaut depuis les années 1970²⁶. Ce qui signifie que désormais les écarts géographiques sont à chercher ailleurs que dans l'état du marché matrimonial.

²⁶ Le coefficient de corrélation entre l'ISNF et l'ISNH des provinces est de 0,95 en 2001, mais il présente des valeurs aussi élevées depuis le début les années 1970. Partant des valeurs assez faibles dans le premier quart du siècle (0,35-0,40), ce coefficient a progressé ensuite pour attendre des valeurs entre 0,85 et 0,90 dans les années 1950, avant de chuter autour de vers 1960.

Carte 7. Indice synthétique de nuptialité féminine, 2001 Carte 8. Âge moyen au premier mariage des femmes, 2001 Carte 9. Ratio ISNF/ISNH, 2001



Note: Zones d'association spatiale de l'indicateur de nuptialité féminine (établies par l'index Getis-Ord G_i^*)

Examinons maintenant brièvement l'évolution de l'ampleur des écarts de nuptialité entre les provinces.

2- Stabilité de la dispersion relative des niveaux de nuptialité et réduction de celle du ratio ISNF/ISNH

L'importance relative des écarts entre les provinces n'a guère varié au cours du XX^{ème} siècle, à l'exception de deux périodes, celle de la guerre civile, puis celle des années 1975-1985. En dehors de ces deux parenthèses, la valeur du coefficient de variation s'est maintenue autour de la valeur de 0,10, aussi bien pour la nuptialité féminine que pour la nuptialité masculine (figure 5).

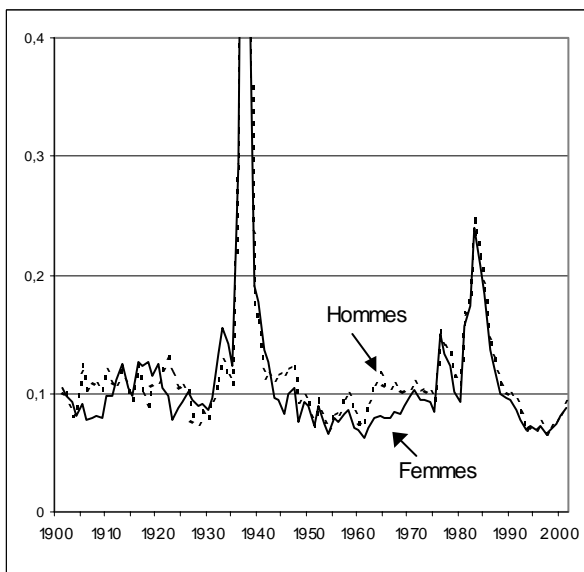


Figure 5 – Coefficient de variation de la répartition provinciale de l'ISNF et l'ISNH. Evolution 1900-2001.

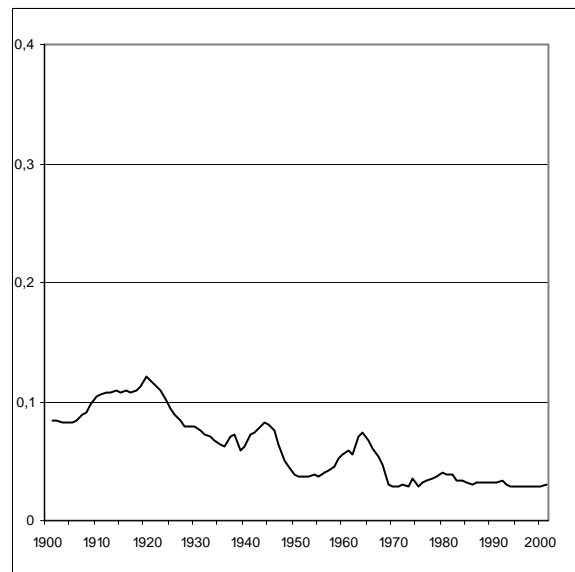


Figure 6 – Coefficient de la répartition provincial du ratio ISNF/ISNH. Evolution 1900-2001.

Venons-en d'abord, aux deux périodes exceptionnelles. L'explosion de l'indice de dispersion au cours des années de la guerre civile (le coefficient de variation atteint 0,6 en 1937) traduit l'inégalité des conditions créée par le conflit dans les différentes régions du pays dont certaines ont été plus profondément et durablement affectées par les actions militaires que d'autres.

Quant aux deux pics atteints par l'indice de dispersion au cours des années 1975-1985, il s'agit dans chaque cas d'un artefact. Le pic modeste de 1975 est lié probablement à la mise en place d'un nouveau système de traitement statistique des données de l'état civil²⁷. Quant à la forte remontée de la première moitié des années 1980, elle reflète les comportements très inégaux selon les régions, dans l'enregistrement des mariages catholiques à l'état civil, inégalité qui a provoqué un taux de sous-enregistrement très variable selon les provinces²⁸.

Une fois retirées ces deux périodes exceptionnelles, force est de constater que l'indice de dispersion a varié dans des limites relativement étroites. Autrement dit, les grandes fluctuations, à la baisse ou à la hausse, que la nuptialité a connues tout au long du siècle ont touché à peu près au même degré les différentes provinces. En particulier, la chute récente de la nuptialité ne semble pas pour le moment se traduire par un accroissement des écarts, même si une hausse de la dispersion semble apparaître ces toutes dernières années.

C'est une évolution très éloignée de celle qu'on observe dans les différences de niveau entre la nuptialité féminine et la nuptialité masculine (figure 6). En effet, au cours du siècle, la dispersion de ces écarts à travers le territoire, dispersion toujours mesurée par le coefficient de variation, s'est réduite de deux tiers, passant d'un peu plus de 0,10 dans les années 1910 et 1920 à environ 0,03 aujourd'hui, valeur déjà atteinte en fait depuis les années 1970. Cette évolution confirme l'observation faite plus haut à propos de l'effacement du marché matrimonial comme source des différences géographiques dans le niveau de la nuptialité.

On notera que, en dehors même de la période exceptionnelle de la guerre civile et de l'après-guerre, les écarts se sont accrus au début du siècle puis, beaucoup plus tard, dans la première moitié des années 1960. Il s'agit, dans les deux cas, de périodes de très forte émigration pendant lesquelles les inégalités du marché matrimonial se sont accentuées entre les provinces d'émigration et les autres.

La stabilité des écarts entre les nuptialités masculine et féminine enregistrée dans les dernières décennies accompagne donc le renversement du marché matrimonial observé au niveau national et devenu favorable aux femmes, et suggère que ce renversement a touché l'ensemble des provinces avec un degré d'intensité à peu près comparable.

Vue d'ensemble et conclusion

Tout au long du XX^{ème} siècle, l'Espagne a enregistré une évolution de la nuptialité dont les grandes étapes sont comparables à celles connues dans l'Europe occidentale : une nuptialité stagnante ou en légère hausse dans le premier tiers du siècle, reflétant un célibat définitif relativement faible et un âge au mariage plutôt élevé ; une longue période d'essor de la nuptialité, après la seconde guerre mondiale, qui se traduit par l'apparition d'un nouveau modèle matrimonial, avec un célibat définitif faible et un âge au premier mariage rajeuni ; enfin, une période récente de déclin, qui reflète un recul de l'âge au mariage, accompagné très probablement d'une hausse du célibat définitif dans les cohortes, au sens légal du terme.

²⁷ Il a pu intervenir aussi le fait qu'en 1975 la statistique change et considère désormais la province du domicile des époux et non pas celle d'inscription du mariage.

²⁸ Delgado et Fernández Cerdón (1989), art. cit.

Dans ce cadre, l'Espagne présente au moins trois caractères spécifiques : une longue parenthèse, dans les années 1940, marquée par un mariage tardif, sépare les deux premières étapes ; l'entrée dans la dernière étape du déclin du mariage s'est faite avec un certain retard ; ce déclin ne s'est pas accompagné, tout au moins dans ses débuts, d'une diffusion concomitante des unions de fait, comme c'est largement le cas dans bon nombre de pays européens.

Les deux premiers traits peuvent être rapprochés de la conjoncture économique : la parenthèse de 1940-1954 survient dans une période particulière déprimée de l'économie espagnole ; la prolongation de l'étape suivante, marquée par l'essor du mariage, correspond à une arrivée tardive de la crise en Espagne. Il est probable, que ce rapprochement entre économie et comportements puisse être fait également avec le troisième trait cité, mais cela exigerait des développements qui n'ont pas leur place ici. Dans tous les cas, la forte hausse récente des naissances hors mariage indique que cette dernière spécificité est en train de s'effacer, et que l'Espagne est en cours d'intégrer pleinement le nouveau modèle européen de constitution de la famille.

Enfin, l'Espagne a été l'un des rares pays de l'Europe occidentale à enregistrer, presque tout au long des années 1950-1980, un écart de nuptialité défavorable aux femmes. Le renversement récent qu'elle a connu dans ce domaine l'a rapprochée de la majorité de ses voisins.

Sur le plan géographique, le profil territorial de la nuptialité féminine espagnole au cours du XX^{ème} siècle a été marqué pendant de longues périodes, et il l'est à nouveau aujourd'hui, par une zone de faible niveau relatif, s'étendant sur le nord-ouest et le nord du pays. La stabilité temporelle du pôle de nuptialité élevée est moins assurée. Bien que toujours situé dans la moitié sud du pays, son centre de gravité s'est, au cours du siècle, déplacé de l'est vers l'ouest.

Dans le premier quart du siècle, l'existence de la première zone trouvait largement son origine dans la forte émigration masculine qui frappait cette partie du pays, laquelle, en déséquilibrant le marché matrimonial, pesait sur la nuptialité féminine et rendait le mariage plus tardif.

L'émigration vers l'Europe dans les années 1955-1965, jointe aux mouvements internes, a déséquilibré à nouveau le marché matrimonial, mais pas suffisamment pour marquer visiblement la géographie de la nuptialité féminine, comme cela avait été le cas une cinquantaine d'années auparavant. D'autres facteurs sont sans doute à l'œuvre qui expliquent les différences régionales dans le niveau de la nuptialité féminine.

L'effet du marché matrimonial sur les différences géographiques de la nuptialité féminine a continué à se réduire dans les dernières décennies car ce marché est devenu partout favorable aux femmes et les différences régionales sur ce plan ont beaucoup diminué, ce qui explique également que le profil géographique de la nuptialité ne fait plus apparaître de fortes différences entre les hommes et les femmes.

Bibliographie

- Cabré, A. (1993), "Volverán tórtolos y cigüeñas", a *Estrategias familiares*, Garrido L. et Gil E. (Ed.), pp. 113-131, Madrid, Alianza Editorial
- Cabré, A. (1999), *El sistema català de reproducció*, Barcelona, Proa.
- Cachinero B. (1982), La evolucion de la nupcialidad en Espana (1887-1975), *Revista espanola de investigaciones sociologicas*, 20, pp. 81-99.

- Castro Martin T. (2003), Matrimonios de hecho, de derecho, y en eterno aplazamiento : la nupcialidad española al inicio del siglo XXI, *Sistema*, nº 175-176, 2003, pp. 87-112.
- Castro Martin, T. (1994), "Changing Nuptiality Patterns in Contemporary Spain", *Genus*, vol. IL, n. 1-2, pp. 79-95
- Chavez Galindo A.M. (1975), *L'émigration extérieure espagnole : rétrospective, causes et conséquences*, these 3^{ème} cycle, Université de Paris-I Panthéon-Sobonne).
- Commaille J. et al. (1983), *Le divorce en Europe occidentale. La loi et le nombre*, GIRD-CETEL-INED, Paris.
- Cotts Watkins, S. (1986), "Regional Patterns of Nuptiality in Western Europe, 1870-1960", in Coale, A. et Cotts Watkins, S. (ed.), *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press
- De Miguel, J. M., (1973), *El ritmo de la vida social*, Madrid, Tecnos, 1973.
- Delgado, M. et Fernández Cordon, J.A. (1989), "Análisis de las cifras de matrimonios en España desde 1975", *Estadística Española*, vol. 31, nº 121, pp. 281-295
- Diez Nicolás J., (1967), Evolucion y previsiones de la natalidad en España, *Anales de Moral Social y Economica*, p.
- Domingo, A. (1997), *La formación de la pareja en tiempos de crisis, Madrid y Barcelona, 1975-1991*, these 3^{ème} cycle, UNED, Madrid
- Fernández Cordon, J.A. (1977), *Étude démographique de la fécondité en Espagne (1922-1974)*, these 3^{ème} cycle, Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne.
- Fernández Cordon, J.A. (1997), "Youth residential independence and autonomy: a comparative study", *Journal of Family Issues*, 18, pp.708-724
- Festy P. (1971), Evolution de la nuptialité en Europe occidentale depuis la guerre, *Population*, nº 2, 26^{ème} année, mars-avril 1971, pp. 331-379.
- Fraboni, R. (2004), "Dynamics of nuptiality and the marriage market in Italy", *Genus*, LX, n. 3-4, pp. 37-70
- García Delgado J. L. (2002), *La modernización económica de la España de Alfonso XIII*, Madrid, Espasa, Colección Austral, 210 p.
- García Delgado J.L. (1993), La economía española entre 1900 y 1923, in Manuel Tunon de Lara (dir.), *Historia de España, Tomo VIII Revolución burguesa, oligarquía y constitucionalismo*, Labor, pp. 417-458.
- García Fernández J. (1965), *La emigración exterior de España*, Editorial Ariel, Barcelona, 1965.
- Getis, A. et Ord, J.K. (1992), "The Analysis of Spatial Association by Use of Distance Statistics", *Geographical Analysis*, XXIV, 3, 1992, pp.189 - 206.
- Hajnal J. (1965), European marriages patterns in perspective, Glass D. V. and Eversley D.E.C. *Population in history*, London, pp.101-143.
- Leasure J.W. (1963), Factors involved in the Decline of fertility in Spain 1900-1950, *Population Studies*, vol. XVI, nº 3, pp.271-285.
- Leridon H. y Villeneuve-Gokalp C. (1994), *Constance et inconstances de la famille : biographies familiales des couples et des enfants*, PUF y INED, Col. Travaux et documents, Cahier 134, Paris.)
- Madisson, A. (1995), *Monitoring the world economy*, Paris, OCDE
- Miret P. (2002), *Primonupcialidad en España durante el siglo XX: evolución histórica y comportamientos generacionales*, these 3^{ème} cycle, UNED, Madrid
- Miret, P. (1997), "Nuptiality patterns in Spain in the eighties", *Genus*, Jul-Dec;53(3-4),183-198
- Munoz-Perez F. (1979), "L'évolution récente des premiers mariages dans quelques pays européens", *Population*, nº 3, mai-juin 1979, p. 649-694.
- Munoz-Pérez F. (2003), « Tener hijos sin casarse », *Sistema*, sept. 2003, p. 65-87.

- Ord, J.K. et Getis, A. (1995), "Local Spatial Autocorrelation Statistics: Distributional Issues and an Application", *Geographical Analysis*, XXVII, 4, 1995, 286 - 306.
- Pujadas, I. et Solsona, M. (1988), "Evolución reciente y modelos de nupcialidad en España (1979-1981)", *Papers de Demografia*, n. 21
- Recaño-Valverde, J. et Muñoz-Perez, F. (2001), "Homogenización de las series de matrimonios e indicadores de nupcialidad de España (1900-1974)", *Papers de Demografia*, 189
- Reher, D. (1991), "Marriage Patterns in Spain, 1887-1930", *Journal of Family History*, vol. 16, n.1, pp. 7-30
- Rowland, R. (1998), "Sistemas matrimoniales en la Península Ibérica (siglos XVI-XX). Una perspectiva regional", a Moreda, V. et Reher, D. (eds), *La demografía histórica en España*, Madrid, Ediciones El Arquero.
- Sánchez Alonso, B. (1995), *Las causas de la emigración española, 1880-1930*, Madrid, Alianza.
-